

PROGRAMME DE FORMATION

2019



PALPATION DE SECURITE

SECURITE PRIVEE – AGENT DE SECURITE - HABILITATION

Public et durée de la formation

- Agent de sécurité n'ayant pas suivi la formation
- Durée : 7 heures de formation (soit 1 journée)

Objectif

Connaître la réglementation en vigueur, les techniques de palpation et de vérification pour :

- Assurer la sécurité optimale des spectateurs,
- Ne pas exposer le préposé à subir une agression physique,
- Ne pas exposer le préposé à commettre une faute.

Prérequis

- Savoir parler, lire et écrire le français

Programme

- Le cadre d'action d'un service de sécurité (Code de la sécurité intérieure)
- Les priorités de la sécurité dans un Etablissement Recevant du Public
- Les correspondants institutionnels : Police et gendarmerie
- Aspects juridiques de la mission :
 - Le contrôle des sacs et paquets sous le contrôle d'un officier de police judiciaire
 - Inspection visuelle du bagage
 - Contrôle du bagage avec consentement de son propriétaire - Contrôle approfondi du bagage avec consentement de son propriétaire
- Le contrôle par vidéosurveillance
- Flagrant délit et droit d'appréhension
- La légitime défense
- L'obligation d'assistance à personne en danger
- Conduite à tenir en cas :
 - D'alerte à la bombe
 - D'incendie
- Pratique :
 - Exercice de palpation
 - Technique d'interpellation à 2 agents

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Cours théorique et Pratique : Mise en situation – jeux de rôle – PC de sécurité SSI / Vidéo projection
Support de formation remis au participant

Validation de la formation (suivi et évaluation)

- Épreuve écrite

- QCM
- Épreuve pratique :
 - Mise en pratique des techniques de palpation
- Remise d'une attestation de formation individuelle par le centre

Tarif : 100 € PAR PERSONNE	Lieu de la formation : 113 rue alphée maziéras 24000 PERIGUEUX
---	---

Toutes nos formations sur www.a2sformation.com

